



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 2 avril 2007*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/2007

**D - 20070196**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 2 avril Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN ; M. Didier CAZABONNE ; M. Michel DUCHENE ; Mme Véronique FAYET ; M. Jean-Paul JAUFFRET ; M. Jean-Charles BRON ; Mme Françoise BRUNET ; M. Dominique DUCASSOU ; M. Stéphan DELAUX ; Mme Carole JORDA-DEDIEU ; M. Jean-Marc GAUZERE ; M. Claude BOCCHIO ; Mme Elisabeth VIGNÉ (*présente jusqu'à 17h15*) ; M. Joël QUANCARD ; Mme Muriel PARCELIER ; M. Henri PONS ; Mme Anne WALRYCK ; M. Pierre LOTHAIRE ; M. Jean-Louis DAVID ; Mme Anne-Marie CAZALET ; M. Alain MOGA ; M. Bruno CANOVAS ; Mme Françoise PUJO ; M. Jacques VALADE ; Mme Michelle DARCHE ; Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET ; M. Patrick SIMON ; Mme Anne CASTANET ; M. Charles CAZENAVE ; Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE ; Mme Eliane BON ; Mme Chantal BOURRAGUÉ ; Mme Mireille BRACQ ; Mme Nadine MAU ; Mme Françoise MASSIE ; M. Alain PETIT ; Mme Christine CHARRAS ; Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE ; Mme Elisabeth TOUTON ; Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF ; M. Jean MERCHERZ ; M. Guillaume HÉNIN ; Mme Chrystèle PALVADEAU ; M. Daniel JAULT ; Mme Michèle DELAUNAY ; Mme Claude MELLIER ; M. Jacques RESPAUD ; Mme Martine DIEZ ; Mme Brigitte NABET ; M. Vincent MAURIN ; M. Matthieu ROUVEYRE ; M. Pierre HURMIC ; Mme Marie-Claude NOEL ; M. Patrick PAPADATO ; M. Jacques COLOMBIER (*présent à partir de 15h50*);

**Excusés :**

M. Jean-Michel GAUTÉ ; M. Alexis BANAYAN ; M. Jean-Didier BANNEL ; Mme Laurence DESSERTINE ;  
Mme Martine MOULIN-BOUDARD ;

***Acquisition de fournitures de bâtiment destinées à tous les services municipaux. Signature des marchés. Autorisation***

M. Jean-Paul JAUFFRET, Adjoint au Maire, P/M. Jean-MICHEL GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux qui achètent des fournitures pour réaliser des travaux de bâtiment, et suite à la délibération D20060628 du 18 décembre 2006, les marchés ont été signés pour les lots fructueux de l'appel d'offres ouvert.

Une nouvelle consultation en marché négocié après avis d'appel public à concurrence a été lancée concernant les lots 1-6-7-13-14-16-24 qui avaient été déclarés infructueux faute de réponse satisfaisante.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique et du classement des offres, la Commission d'Appel d'Offres a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

Lot n°1 - Fourniture pour maçonnerie générale, plâtrerie, cloisonnement, plafonds, isolation et carrelage estimé à 35 000 € TTC minimum et 140 000 € TTC maximum par an. Faute de réponse, ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert.

Lot n°6 - Fourniture de matériel fonte, PVC et polyéthylène pour adduction d'eau, branchements et assainissement, avec pièces et raccords divers  
Société PROLIANS PLASTIQUES pour un montant minimum annuel de 8 000 € TTC et maximum de 32 000 € TTC et une remise sur catalogue de 40 %

Lot n°7 - Fourniture pour couverture et zinguerie estimé à 4 000 € TTC minimum et de 16 000 € TTC maximum par an. Faute de réponse, ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert.

Lot n°13 - Fourniture d'ébauches pour toutes clés estimé à 8 000 € TTC minimum et 32 000 € TTC maximum par an. Faute de réponse, ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert

Lot n°14 - Fourniture pour clôtures grillagées en tous genres Société SBFM pour un montant de 8 000 € TTC minimum annuel et 32 000 € TTC maximum et un rabais sur catalogue de 30 %

Lot n°16 - Fourniture pour miroiterie et vitrerie estimé à 6 000 € TTC minimum et 24 000 € TTC maximum par an. Faute de réponse, ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert.

Lot n°24 - Fourniture de banderoles et toiles PVC pour travaux de signalétique et autres  
Société AQUITAINE BACHES SERVICES pour un montant minimum annuel de 5 000 € TTC et maximum de 20 000 € TTC et un rabais sur catalogue de 30 %

Les marchés à bons de commande seront conclus pour un an reconductibles 3 fois, selon les dispositions de l'article 77-1 du Code des marchés Publics.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application de l'article 35-11er du Code des Marchés Publics.

Les conditions d'exécution prennent en compte les éléments à caractère social et environnemental conformément à l'article 14 du Code des Marchés Publics (achat éthique de produits et matériaux).

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, article 60632.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Paul JAUFFRET**  
Adjoint au Maire

